

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de couverture du court Suzanne-Lenglen

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	PC de modernisation du stade soumis à EE sous l'empire des dispositions antérieures à l'ord. n° 2016-058 du 3/08/16. Non rétroactivité de la notion de "projet" introduite par l'ordonnance. La couverture doit donc s'analyser comme un nouveau projet et n'entre pas dans le champ d'application de l'examen au cas-par-cas dès lors qu'elle n'excède pas les seuils de la rubrique 39. Bien que n'identifiant aucune obligation apparente de saisine de l'AE, la FFT laisse l'AE apprécier le motif qui justifierait une telle saisine en soumettant volontairement le projet à un examen au cas-par-cas.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Installation d'une couverture amovible sur le court Suzanne-Lenglen et mise en place d'un éclairage du court indépendant de la couverture.

La toiture repose sur des piles déportées du bâtiment existant. Seules les structures métalliques existantes sur les quatre plots des angles du court seront déconstruites pour pouvoir respecter la hauteur maximale de l'ouvrage fixée à 18m par le PLU.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de couverture doit permettre :

La tenue des épreuves de boxe et de volley-assis lors des JOP Paris 2024

Eviter l'interruption des matchs de tennis du Tournoi de Roland-Garros en cas d'intempérie

Respecter les principes architecturaux du court

Maintenir le caractère ouvert du court (cône de visibilité vers le ciel et couverture translucide, maintien de la classification du court en équipement de plein air).

Cette couverture servira en héritage le Tournoi de Roland-Garros.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Compte-tenu des contraintes d'organisation du Tournoi de Roland-Garros, les travaux ne peuvent être réalisés qu'entre le 15 juin et le 31 mars d'une année. Les travaux seront donc phasés. Ils devraient commencer au plus tard le 1er juillet 2021 et se terminer le 1er décembre 2023.

Il y aura donc 3 phases de travaux:

1er juillet 2021 - 31 mars 2022

15 juin 2022 - 31 mars 2023

15 juin 2023 - 1er décembre 2023

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit l'implantation d'une couverture :

- Rétractable
- Translucide
- Equipée de panneaux photovoltaïques.
- Permettant le maintien de la classification du court en équipement de plein air (il ne s'agit pas de faire une salle fermée)

Cette couverture mobile permettra d'assurer la tenue des épreuves de boxe et de volley-assis pendant les JOP Paris 2024 puis des matchs de tennis en cas d'intempéries pendant le Tournoi de Roland-Garros.

Le projet prévoit également l'installation d'un éclairage artificiel indépendant de la couverture. Cet éclairage permettra de finir des matchs qui se prolongeraient en soirée en assurant de bonnes conditions de visibilité aux joueurs lorsque l'éclairage naturel ne serait plus suffisant. A noter que ce dispositif d'éclairage a été autorisé sur les autres courts du stade Roland-Garros dans le cadre du projet de modernisation du stade.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
La surface de la toiture en position fermée est d'environ 8500m ² . Elle fait 80m de large sur 107m de longueur. La couverture est constituée d'un cadre métallique fixe en forme de U porté par des piles déportées du bâtiment existant. Ce dispositif donne l'impression d'une couverture en lévitation au dessus du bâtiment existant. La partie mobile est constituée de toile. C'est la relation entre la structure rigide en acier et la souplesse de la toile qui constitue l'essentiel du projet. Par ailleurs, la couverture s'inscrit dans le gabarit maximal autorisé de 18m (côte 54,00 NVP)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Stade Roland-Garros
2 avenue Gordon Bennett, 75016
PARIS

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 14' 47" 52E Lat. 48° 50' 49" 95N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros, autorisé par les permis de construire n° PC 075 113 13 V1034 et n° PC 075 113 13 V1035 délivrés par le maire de Paris le 9 juin 2015 a fait l'objet d'une évaluation environnementale sous l'empire des dispositions antérieures à l'ordonnance n° 2016-058 relative à l'évaluation environnementale du 3 août 2016. Le projet global comprenait notamment la construction du court Simonne Mathieu et la réhabilitation des bâtiments du Fleuriste et de l'Orangerie dans le jardin des serres d'Auteuil, la restructuration et la couverture du court Philippe-Chatrier, et plus globalement la restructuration du site historique du stade RG, dit du "triangle historique".

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites les plus proches se trouvent à : o 70 m au Nord (ZNIEFF 2, Bois de Boulogne, 110001696) o 215 m au Nord (ZNIEFF I, Vieux boisements et îlots de vieillissement du bois de Boulogne, 110020422)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de Paris 2015-2020, approuvé une première fois en mars 2015 et approuvé définitivement en septembre 2015 PPBE de la Métropole du Grand Paris approuvé le 4 décembre 2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le périmètre d'étude intersecte les périmètres de protection (500m) de 15 monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> PPR Naturels : Inondation Paris approuvé le 19/04/2007. <input checked="" type="checkbox"/> PPR Technologique : non
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL à moins de 500m du projet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet localisé au droit de la zone de répartition des eaux de l'Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de périmètres de protections à proximité
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche se trouve à 12 km (FR1112013).
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet dans l'emprise du site classé du Bois de Boulogne

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet occasionnera environ 400 m3 de déblais
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux de construction
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9 arbres plantés sont impactés par le projet. 4 de ces arbres ne sont pas encore plantés, car mis en place dans le cadre du projet de Modernisation du stade de Roland Garros, leur plantation pourra être différée, et le projet n'aura pas d'impact sur eux. Les autres arbres sont de jeunes sujets plantés depuis environ deux ans, qui n'ont pas de valeur écologique actuellement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pas de PPRT</p> <p>Transport de matières dangereuses : Pas de canalisations de matières dangereuses à proximité, mais risque diffus sur l'agglomération, existant le long du boulevard périphérique et de l'autoroute A13 à proximité du site ICPE à proximité : Non</p> <p>Ce risque est lié à la proximité aux axes routiers et non au site lui-même</p>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Zone de sismicité 1 – très faible</p> <p>Mouvement de terrain : non</p> <p>Risque carrière et risque gypse : non</p> <p>Retrait-gonflements sols argileux : aléa nul</p> <p>Inondations : non</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune pollution identifiée au droit du projet
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement en phase chantier
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier: oui</p> <p>En phase exploitation: les bruits aux abords du projet seront atténués par rapport à la situation actuelle lorsque la couverture sera en position fermée.</p> <p>Oui, concerné du fait des voies routières voisines.</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sauf éventuellement en phase travaux
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des éclairages seront mis en place pour permettre la tenue de matchs en soirée</p> <p>Oui concerné par des émissions lumineuses à proximité du Boulevard d'Auteuil et de l'avenue de la Porte d'Auteuil</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Engins de chantier en phase travaux. Respect des normes en vigueur et contrôle régulier des engins de chantier
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non pas de modification de la surface imperméabilisée
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sauf éventuellement en phase chantier. Les déblais seront évacués dans des filières adaptées

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Cumul des incidences avec les travaux de modernisation du stade de Roland-Garros : prolongation des nuisances mais les projets ne seront pas concomitants

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir dossier d'accompagnement

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les impacts potentiels identifiés concernent majoritairement la phase chantier. Ces impacts ont été identifiés en amont et des mesures ont été prises pour les éviter ou les réduire. En phase d'exploitation le fonctionnement du site restera identique, aucun impact majeur n'est attendu. Dans la mesure où le projet s'intègre dans la trame urbaine de la ville et s'implante sur un bâtiment déjà en place, sans en modifier le fonctionnement, et au regard des mesures prises pour éviter ou réduire les impacts potentiels, une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier d'accompagnement. Ce dossier contient des compléments sur différents points de ce formulaire. Contient les annexes obligatoires (sauf CERFA 14734)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le,

23 juillet 2020

Signature

P. de F.



Figure 2 : Plan de situation – Plan IGN 1/25 000 (source : Géoportail)

1.2 PHOTOGRAPHIES DU SITE

Les photos proviennent de Google Street (août 2019) et d'une visite de site.



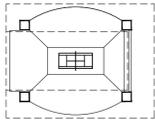
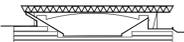
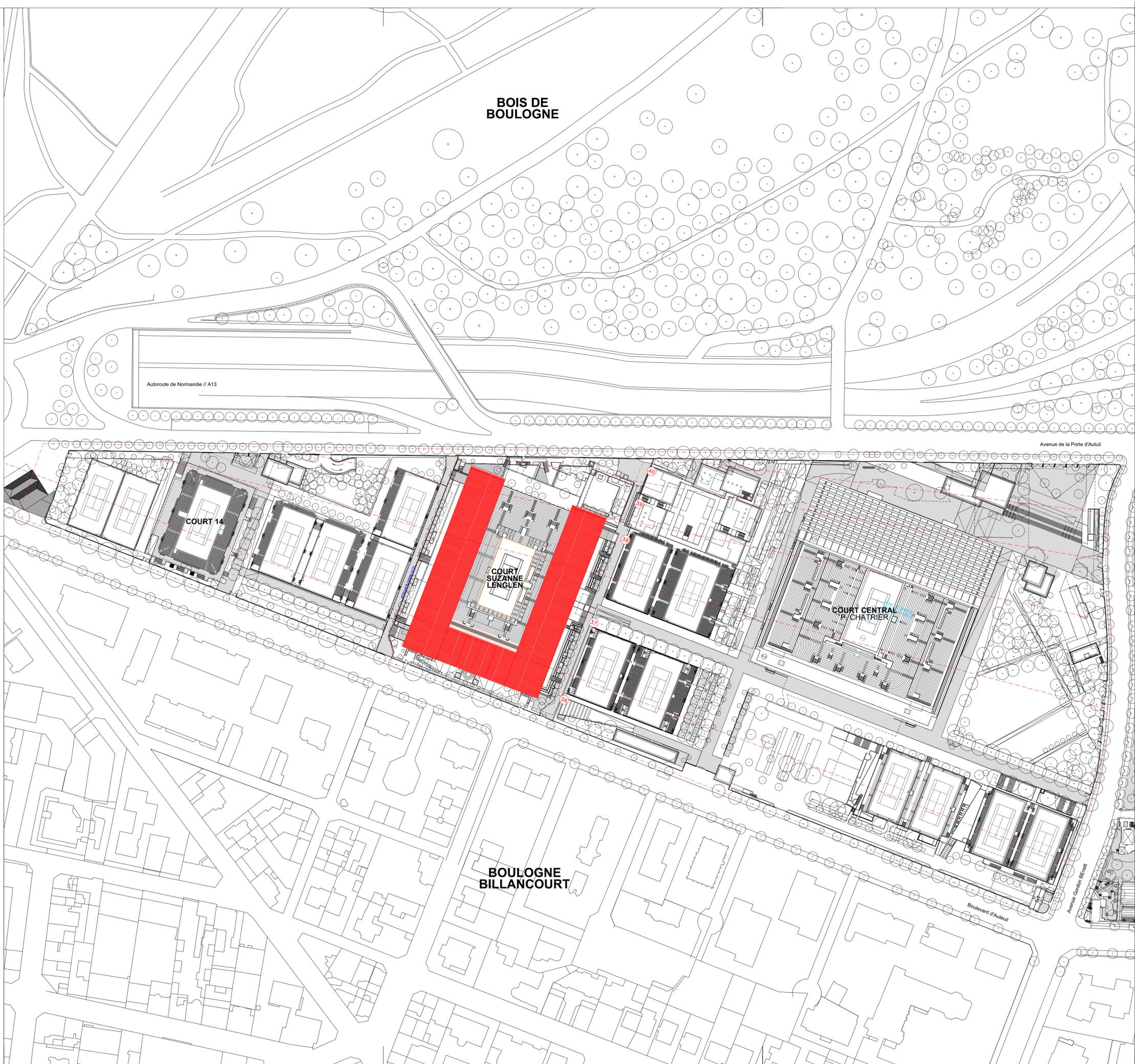
Figure 4 : Localisation des prises de vues – Photo aérienne (source : Géoportail)







Figure 5 : Prises de vue



LEGENDE

- █ Element constant
- █ Element constant
- █ Element déplacé
- █ Element déconstruit

ROLAND GARROS
LE PLISSE DU COURT SUZANNE LENGLEN
OFFRE FINALE
75016 PARIS

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS
2, avenue Gordon Bennett - 75016 PARIS

MAÎTRE D'OUVRAGE

RENAUDAT CENTRE CONSTRUCTIONS
Chemin du Soulasser, F-36000, Chateauroux, France
T + 33 2 54 27 44 80, F + 33 2 54 27 00 01

CONSTRUCTION METALLIQUE
MANDATAIRE

RAMERY
ZA Parc des Calloux de Sailleville - 150, rue Nicolas-Joseph Cugnot F-60290, Laigneville, France
T + 33 3 44 71 08 45

CONSTRUCTION GROS OEUVRE

TAIYO Europe GMBH
Muehlweg 2, 82054 Sauerlach, Allemagne
T +49 171 567 9134, F +49 8104 62898-99

CONSTRUCTION TOILE

DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTE
6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France
T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr

ARCHITECTE

T/E/S/S atelier d'ingénierie
7, cité Paradis, F-75010, Paris, France
T + 33 1 70 66 58 36

INGENIEUR STRUCTURE

MECA
6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France
T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr

INGENIEUR MECANIQUE

ELEMENTS INGENIERIE
47, rue de Paradis, F-75010, Paris, France
T + 33 1 44 79 37 10

INGENIEUR DEVELOPPEMENT DURABLE

BET CHOULET
11, rue de la Gantière, F-63000, Clermont-Ferrand, France
T + 33 4 73 28 60 50

INGENIEUR FLUIDES

JEAN PAUL LAMOUREUX
4bis, rue Simonet, F-75013, Paris, France
T + 33 1 45 65 23 64

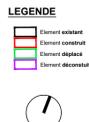
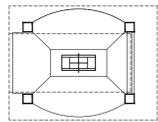
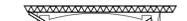
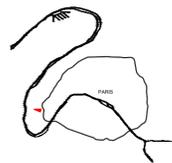
INGENIEUR ACOUSTICIEN ECLAIRAGE

DPA
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE

NOM DE L'EMETTEUR

TITRE DU DOCUMENT		1/1000		A 1	
20/04/2020		ECHELLE		FORMAT	
DATE DE L'INDICE					
R	G	D	P	A	C
C	R	-	-	P	L
N	T	Z	S	I	T
MO	PROJET	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE
					ZONE
					NIVEAU
					N° DOC
					REV





ROLAND GARROS
LE PLISSE DU COURT SUZANNE LENGLEN
OFFRE FINALE
75016 PARIS

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS MAÎTRE D'OUVRAGE
2, avenue Gordon Bennett - 75016 PARIS

RENAUDAT CENTRE CONSTRUCTIONS CONSTRUCTION METALLIQUE MANDATAIRE
Chemin du Soulasser, F-36000, Chateauroux, France
T + 33 2 54 27 44 80, F + 33 2 54 27 00 01

RAMERY CONSTRUCTION GROS OEUVRE
ZA Parc des Cailloux de Sailleville - 150, rue Nicolas-Joseph Cugnot F-60290, Laigneville, France
T + 33 3 44 71 08 45

TAIYO Europe GMBH CONSTRUCTION TOILE
Muehlweg 2, 62054 Sauerlach, Allemagne
T +49 171 567 9134, F +49 8104 62898-99

DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTE ARCHITECTE
6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France
T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr

T/E/S/S atelier d'ingénierie INGENIEUR STRUCTURE
7, cité Paradis, F-75010, Paris, France
T + 33 1 70 66 98 36

MECA INGENIEUR MECANIQUE
6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France
T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr

ELEMENTS INGENIERIE INGENIEUR DEVELOPPEMENT DURABLE
47, rue de Paradis, F-75010, Paris, France
T + 33 1 44 79 37 10

BET CHOLET INGENIEUR FLUIDES
11, rue de la Gantière, F-63000, Clermont-Ferrand, France
T + 33 4 73 28 60 50

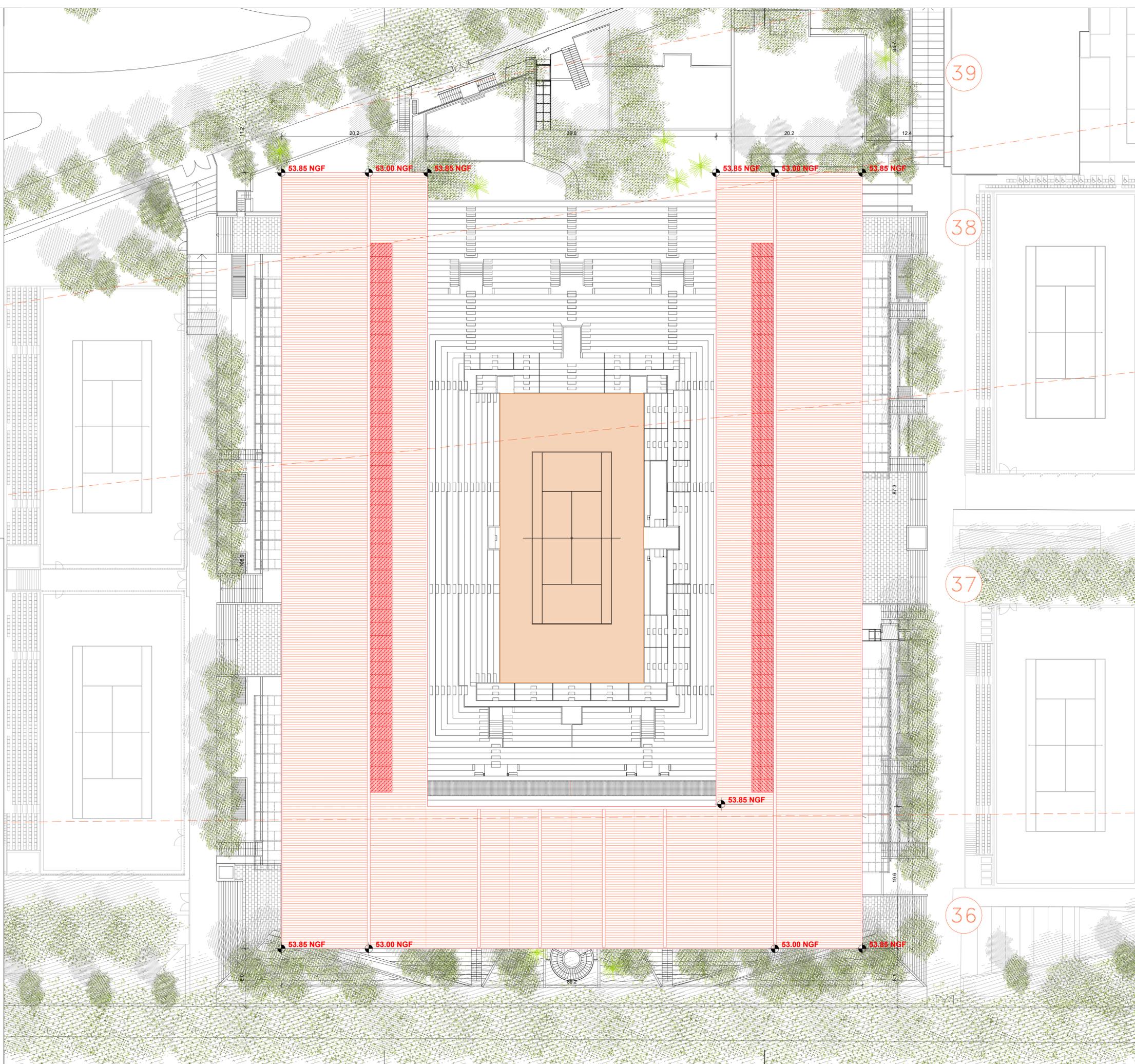
JEAN PAUL LAMOUREUX INGENIEUR ACOUSTICIEN ECLAIRAGE
4bis, rue Simonet, F-75013, Paris, France
T + 33 1 45 65 23 64

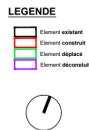
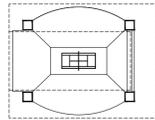
DPA
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE



TITRE DU DOCUMENT: 20/04/2020
DATE DE L'INDICE: 1/250
ECHELLE: A 1
FORMAT:

MO	PROJET	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE	ZONE	NIVEAU	N° DOC	REV
	R	G	D	P	A	C	C	R	-
	-	-	-	-	P	L	N	T	Z
	T	O	I	0	0	0	0	0	-





ROLAND GARROS
LE PLISSE DU COURT SUZANNE LENGLEN
OFFRE FINALE
75016 PARIS

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS MAÎTRE D'OUVRAGE
2, avenue Gordon Benett - 75016 PARIS

RENAUDAT CENTRE CONSTRUCTIONS CONSTRUCTION METALLIQUE MANDATAIRE
Chemin du Soulasser, F-36000, Chateauroux, France
T + 33 2 54 27 44 80, F + 33 2 54 27 00 01

RAMERY CONSTRUCTION GROS OEUVRE
ZA Parc des Cailloux de Sailleville - 150, rue Nicolas-Joseph Cugnot F-60290, Laigneville, France
T + 33 3 44 71 08 45

TAIYO Europe GMBH CONSTRUCTION TOILE
Muehlweg 2, 62054 Sauerlach, Allemagne
T +49 171 567 9134, F +49 8104 62898-99

DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTE ARCHITECTE
6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France
T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr

T/E/S/S atelier d'ingénierie INGENIEUR STRUCTURE
7, cité Paradis, F-75010, Paris, France
T + 33 1 70 66 98 36

MECA INGENIEUR MECANIQUE
6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France
T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr

ELEMENTS INGENIERIE INGENIEUR DEVELOPPEMENT DURABLE
47, rue de Paradis, F-75010, Paris, France
T + 33 1 44 79 37 10

BET CHOLET INGENIEUR FLUIDES
11, rue de la Gantière, F-63000, Clermont-Ferrand, France
T + 33 4 73 28 60 50

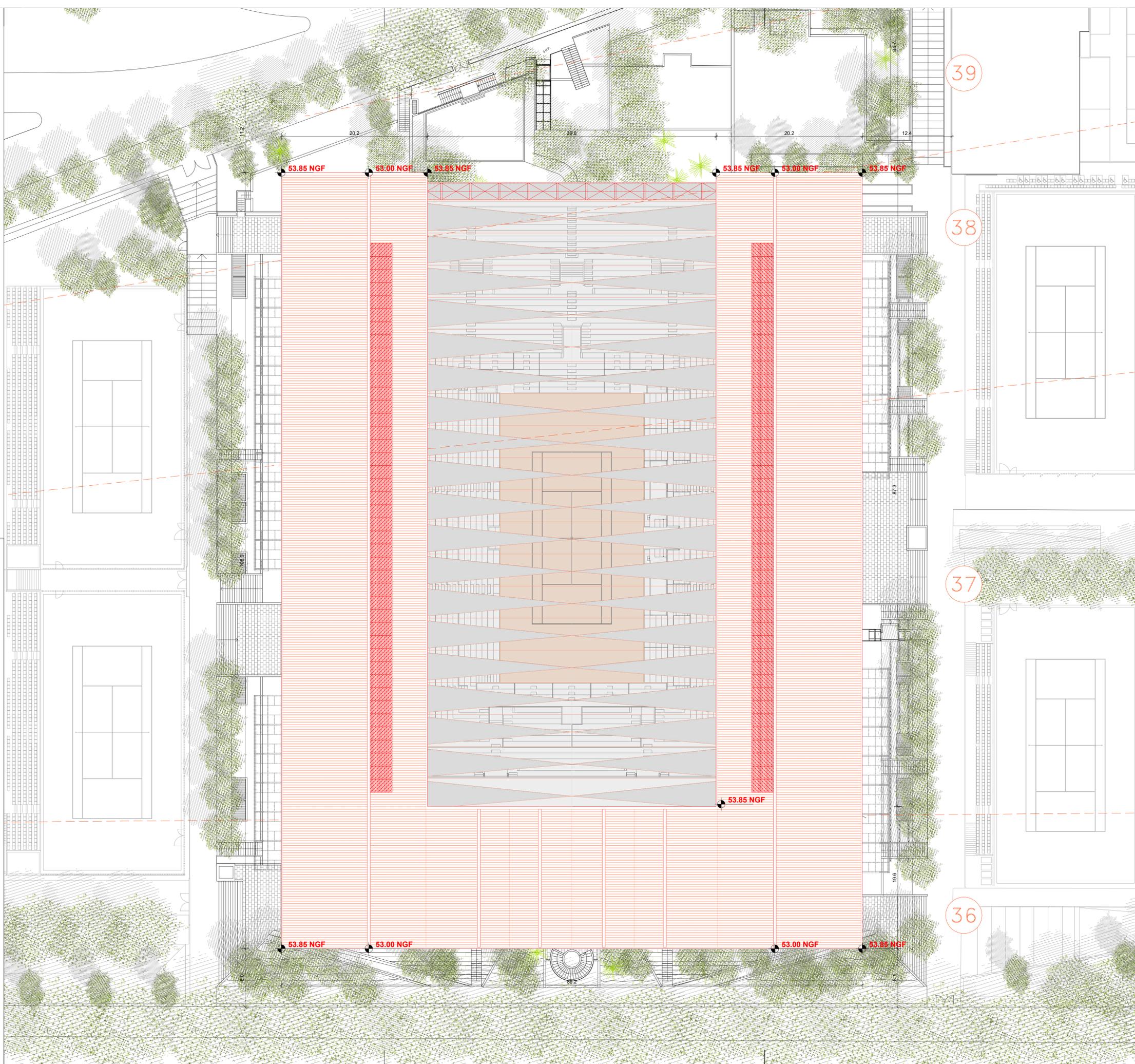
JEAN PAUL LAMOUREUX INGENIEUR ACOUSTICIEN ECLAIRAGE
4bis, rue Simonet, F-75013, Paris, France
T + 33 1 45 65 23 64

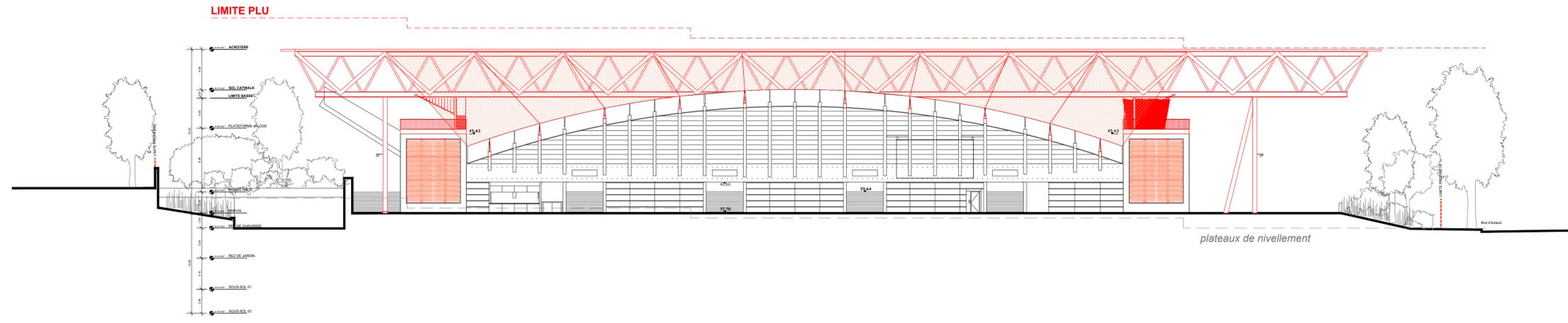
DPA
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE



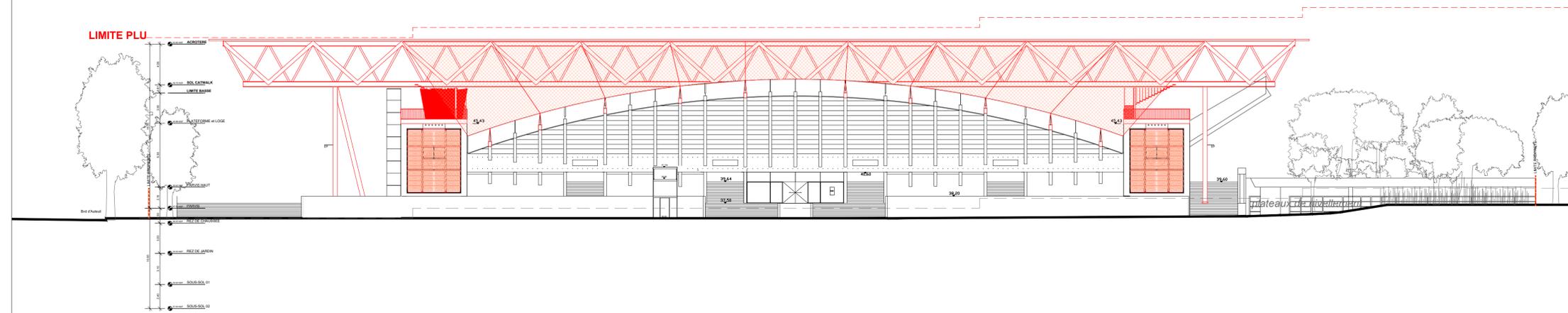
TITRE DU DOCUMENT: 20/04/2020
DATE DE L'INDICE: 1/250
ECHELLE: A 1
FORMAT:

MO	PROJET	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE	ZONE	NIVEAU	N° DOC	REV
	R	G	D	P	A	C	C	R	-
	-	-	-	-	P	L	N	T	Z
	T	O	I	0	0	0	0	0	-

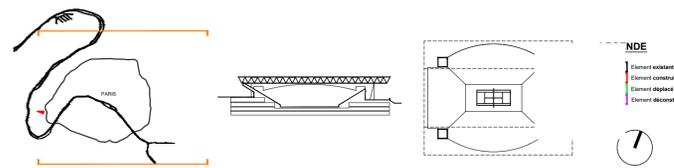




ELEVATION OUEST



ELEVATION EST



ROLAND GARROS
LE PLISSE DU COURT SUZANNE LENGLEN
OFFRE FINALE
75016 PARIS

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS MAÎTRE D'OUVRAGE
2, avenue Gordon Benett - 75016 PARIS

RENAUDAT CENTRE CONSTRUCTIONS CONSTRUCTION METALLIQUE
Chemin du Soulasser, F-36000, Chateauroux, France
T + 33 2 54 27 44 80, F + 33 2 54 27 00 01
MANDATAIRE

RAMERY CONSTRUCTION GROS OEUVRE
ZA Parc des Cailloux de Sailleville - 150, rue Nicolas-Joseph Cugnot F-60290, Laigneville, France
T + 33 3 44 71 08 45

TAIYO Europe GMBH CONSTRUCTION TOILE
Muehlweg 2, 82054 Sauerlach, Allemagne
T +49 171 567 9134, F +49 8104 62898-99

DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTE ARCHITECTE
6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France
T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr

T/E/S/S atelier d'ingénierie INGENIEUR STRUCTURE
7, cité Paradis, F-75010, Paris, France
T + 33 1 70 66 98 36

MECA INGENIEUR MECANIQUE
6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France
T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr

ELEMENTS INGENIERIE INGENIEUR DEVELOPPEMENT DURABLE
47, rue de Paradis, F-75010, Paris, France
T + 33 1 44 79 37 10

BET CHOLET INGENIEUR FLUIDES
11, rue de la Gantlière, F-63000, Clermont-Ferrand, France
T + 33 4 73 28 60 50

JEAN PAUL LAMOUREUX INGENIEUR ACOUSTICIEN ECLAIRAGE
4bis, rue Simonet, F-75013, Paris, France
T + 33 1 45 65 23 64

DPA
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE

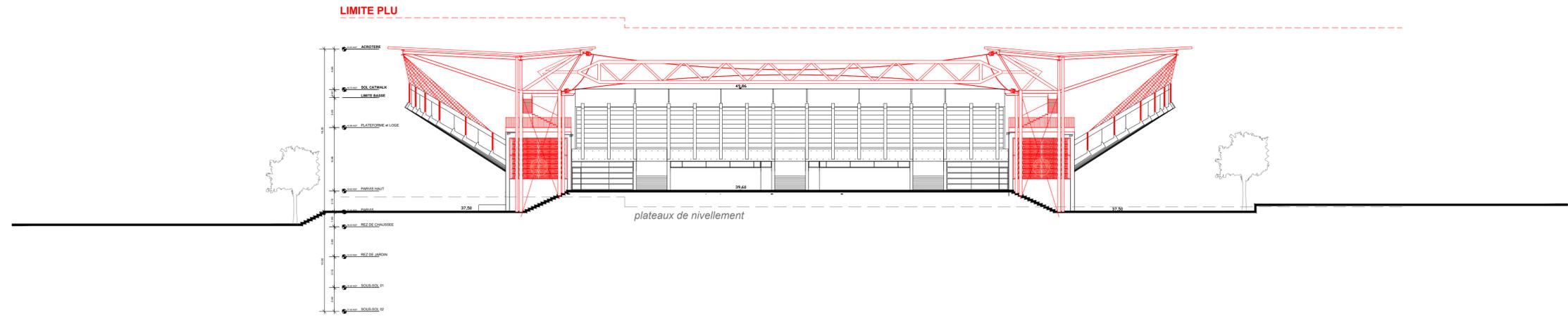
NOM DE L'EMETTEUR

TITRE DU DOCUMENT
20/04/2020
1/250
A 1

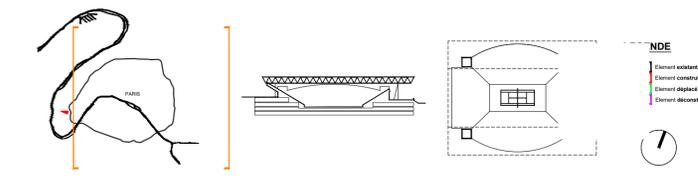
DATE DE L'INDICE
ECHELLE
FORMAT

MO PROJET EMETTEUR PHASE LOT TYPE ZONE NIVEAU N° DOC REV

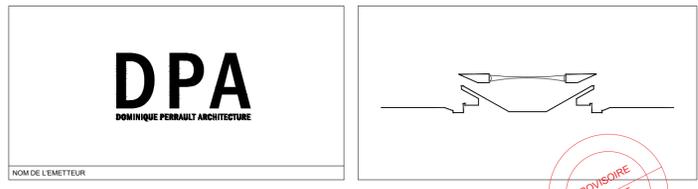




ELEVATION NORD

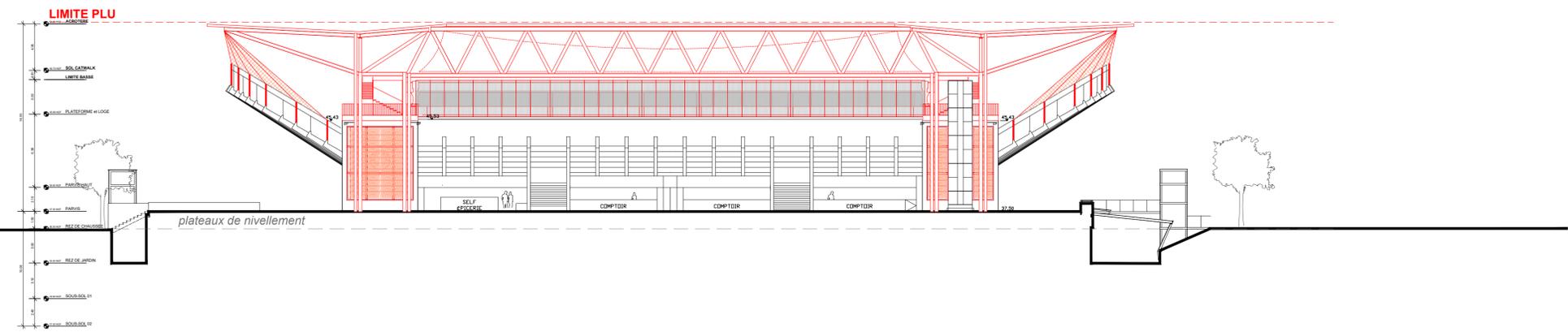


ROLAND GARROS LE PLISSE DU COURT SUZANNE LENGLEN OFFRE FINALE 75016 PARIS	
FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS 2, avenue Gordon Bennett - 75016 PARIS	MAÎTRE D'OUVRAGE
RENAUDAT CENTRE CONSTRUCTIONS Chemin du Soulasser, F-36000, Chateauroux, France T + 33 2 54 27 44 80, F + 33 2 54 27 00 01	CONSTRUCTION METALLIQUE MANDATAIRE
RAMERY ZA Parc des Cailloux de Sailleville - 150, rue Nicolas-Joseph Cugnot F-60290, Laigneville, France T + 33 3 44 71 08 45	CONSTRUCTION GROS OEUVRE
TAIYO Europe GMBH Muehlweg 2, 82054 Sauerlach, Allemagne T +49 171 567 9134, F +49 8104 62898-99	CONSTRUCTION TOILE
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTE 6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr	ARCHITECTE
T/E/S atelier d'ingénierie 7, cité Paradis, F-75010, Paris, France T + 33 1 70 66 58 36	INGENIEUR STRUCTURE
MECA 6, rue Bouvier, F-75011, Paris, France T + 33 1 44 06 00 00, F + 33 1 44 06 00 01 dpa@d-p-a.fr	INGENIEUR MECANIQUE
ELEMENTS INGENIERIE 47, rue de Paradis, F-75010, Paris, France T + 33 1 44 79 37 10	INGENIEUR DEVELOPPEMENT DURABLE
BET CHOLET 11, rue de la Gantlière, F-63000, Clermont-Ferrand, France T + 33 4 73 28 60 50	INGENIEUR FLUIDES
JEAN PAUL LAMOUREUX 4bis, rue Simonet, F-75013, Paris, France T + 33 1 45 65 23 64	INGENIEUR ACOUSTICIEN ECLAIRAGE



NOM DE L'EMETTEUR																																																			
TITRE DU DOCUMENT 20/04/2020	1/250																																																		
DATE DE L'INDICE	FORMAT A 1																																																		
<table border="1"> <tr> <td>MO</td> <td>PROJET</td> <td>EMETTEUR</td> <td>PHASE</td> <td>LOT</td> <td>TYPE</td> <td>ZONE</td> <td>NIVEAU</td> <td>N° DOC</td> <td>REV</td> </tr> <tr> <td></td> <td>R</td> <td>G</td> <td>D</td> <td>P</td> <td>A</td> <td>C</td> <td>C</td> <td>R</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>E</td> <td>L</td> <td>E</td> <td>T</td> <td>Z</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>N</td> <td>-</td> <td>S</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>-</td> </tr> </table>		MO	PROJET	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE	ZONE	NIVEAU	N° DOC	REV		R	G	D	P	A	C	C	R	-						E	L	E	T	Z						N	-	S	0	0						0	0	0	0	-
MO	PROJET	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE	ZONE	NIVEAU	N° DOC	REV																																										
	R	G	D	P	A	C	C	R	-																																										
					E	L	E	T	Z																																										
					N	-	S	0	0																																										
					0	0	0	0	-																																										

ELEVATION SUD



Plan des abords du projet

 Site d'étude

Occupation du sol

 Voirie

 Espace naturel
(bois de Boulogne)

 Logement

 Complexe sportif
(stade Roland Garros)



Localisation des sites Natura 2000

-  Site d'étude
-  Sites Natura 2000 (ZPS)

